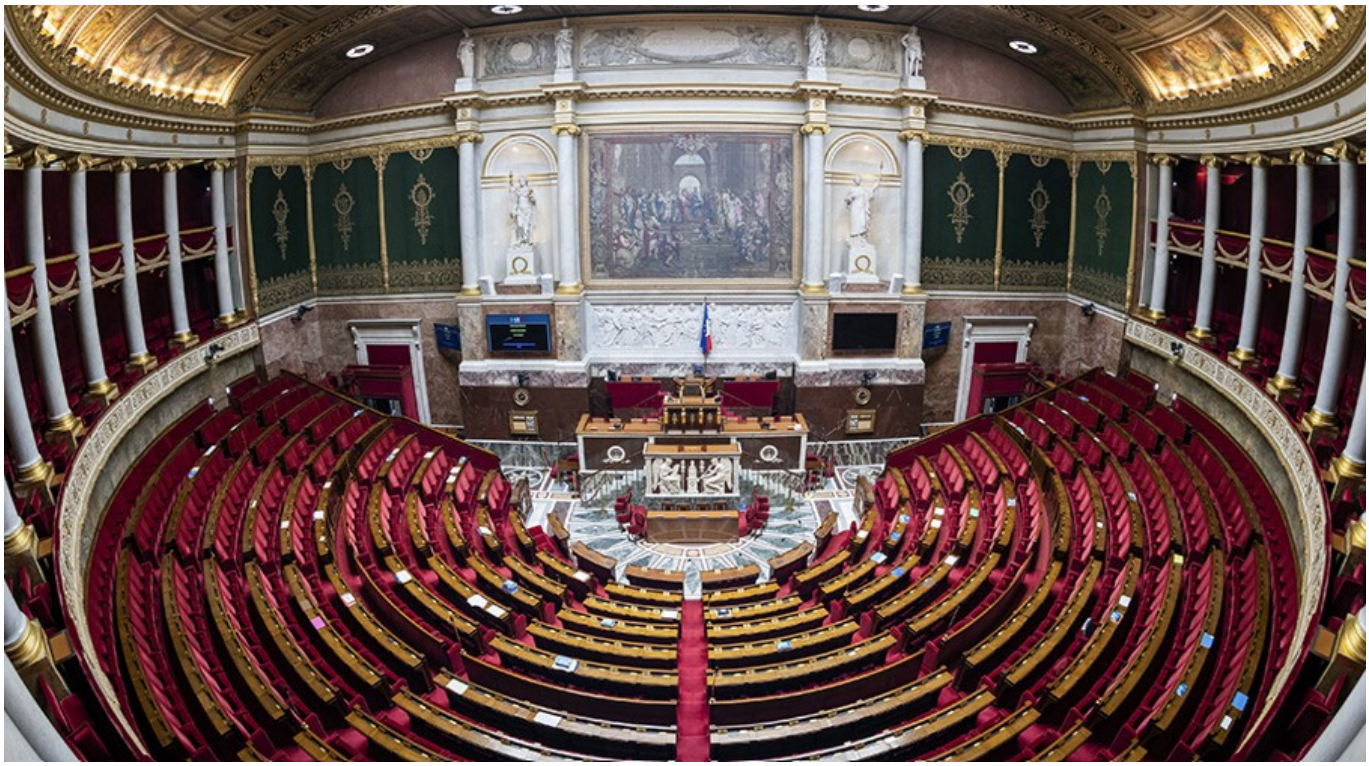
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

L’assistant du député vauclusien Raphaël Arnault interdit d’accès à Assemblée nationale



Yaël Braun-Pivet, présidente de l’Assemblée nationale, vient de prendre la décision d’interdire l’accès au parlement à Jacques-Elie Favrot. Ce dernier est l’un des quatre collaborateurs parlementaires de Raphaël Arnault, député LFI de la 1re circonscription de Vaucluse.

La mesure prise par la présidente de l’Assemblée fait suite à l’agression mortelle, vendredi dernier, du jeune militant nationaliste Quentin Deranque en marge d’une manifestation du collectif identitaire Némésis contre la tenue d’une conférence de l’eurodéputée LFI, Rima Hassan, à Sciences Po Lyon.

Trouble à l’ordre public ?
Yaël Braun-Pivet justifie sa décision dans un communiqué : « Le nom de Monsieur Jacques-Elie Favrot (…) est aujourd’hui cité par plusieurs témoins. Sa présence dans l’enceinte de l’Assemblée nationale pourrait entraîner un trouble à l’ordre public ».
Elle a donc décidé « de suspendre, à titre conservatoire et sans préjudice des suites de l’enquête

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

judiciaire, les droits d'accès de ce dernier. Toute autre mesure susceptible d'être prise ne peut l'être que par son député-employeur. »

Pour sa part, Me Bertrand Sayn, l'avocat de l'assistant parlementaire, assure à nos confrères du Progrès que son client « nie formellement être responsable de ce drame ». Dans un communiqué, Jacques-Elie Favrot explique également se retirer « de ses fonctions d'assistant parlementaire le temps de l'enquête » car il est « menacé de mort par l'extrême droite dans tout le pays et en Europe, il ne peut donc assurer ses fonctions correctement ».

« J'adresse mes condoléances à la famille de ce jeune homme et je souhaite que toute la lumière soit faite sur ce drame », a publié sur son compte X, Raphaël Arnault qui a aussi fait part de son « horreur » et de son « dégoût » suite au décès de Quentin Deranque.
Militant actif de la Jeune garde antifasciste, c'est là, au sein de ce groupuscule d'extrême gauche lyonnais, que Jacques-Elie Favrot a rencontré Raphaël Arnault, co-fondateur de ce mouvement créé en 2018. Bien que dissoute en juin dernier, ce sont les membres de la Jeune garde qui sont accusés d'être les instigateurs de ce lynchage.

Enquête pour homicide volontaire
A cette heure, si aucun individu n'a été interpellé, le procureur de Lyon, Thierry Dran, a expliqué cet après-midi en conférence de presse qu'au moins six individus ont frappé Quentin Deplanque. L'enquête est désormais ouverte pour 'homicide volontaire' : un crime qui peut être puni jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle.

Dissolution de la Jeune Garde : le mouvement fondé par Raphaël Arnault réagit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le gouvernement a annoncé ce jeudi 12 juin la dissolution de la Jeune Garde, cofondée par le député LFI Raphaël Arnault qui en est le porte-parole. Une « attaque sans précédent » selon le mouvement antifasciste.

Le mois dernier, le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau avait annoncé vouloir dissoudre par décret en Conseil des ministres le groupe Urgence Palestine, celui du mouvement antifasciste La Jeune garde et le groupe d'ultradroite Lyon populaire. Ces deux derniers ont été dissouts ce jeudi matin. Il reprochait à ces « groupements de fait de provoquer à des agissements violents contre les personnes, provocations bien souvent suivies d'effets. »

> « Nous ne nous laisserons pas faire »
>
> *La Jeune Garde*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Dans un communiqué, la Jeune Garde a réagi à cette dissolution, annonçant que « la jeunesse antifasciste ne se dissout pas. » Le groupe entend porter un recours au Conseil d'État pour faire annuler cette décision. « C'est la première fois depuis 1945 que l'organisation d'un député d'opposition est dissoute, ajoute la Jeune Garde. C'est une attaque sans précédent contre toutes les voix qui s'opposent trop fermement au projet réactionnaire de l'extrême-droite. »

"La Meute", le livre-enquête sur LFI vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le ministre des transports conforte la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

mission d’intérêt général de l’aéroport d’Avignon



Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première circonscription de Vaucluse, sur « l’aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l’aéroport d’Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un ‘hub’ de sécurité civile. Elle abrite surtout également base héliportée de RTE veillant sur l’ensemble du réseau électrique haute tension national.

Dans un courrier adressé mi-janvier à Philippe Tabarot, ministre des Transports, le député d’Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Raphaël Arnault avait dénoncé les nuisances de l'aéroport d'Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l'illustration d'une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d'argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».
Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu'un financement via des fonds publics (ndlr : l'aéroport d'Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l'élu a aussi mis en avant l'impact environnemental ainsi « qu'un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »
Pour Raphaël Arnault, il s'agit « d'un non-sens écologique et social ». C'est donc dans ce cadre, qu'il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l'environnement des vols en jet privé. »

5e aéroport de Province

Dans sa réponse qui vient de paraître au Journal officiel, le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qu'elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l'aéroport d'Avignon-Provence ne sert pas que l'aviation d'affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d'intérêt général. »
« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L'aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d'opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d'approfondir des notions scientifiques et techniques. »

L'aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l'arrivée d'Eleven

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses opérations de sécurité civile

Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.
« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

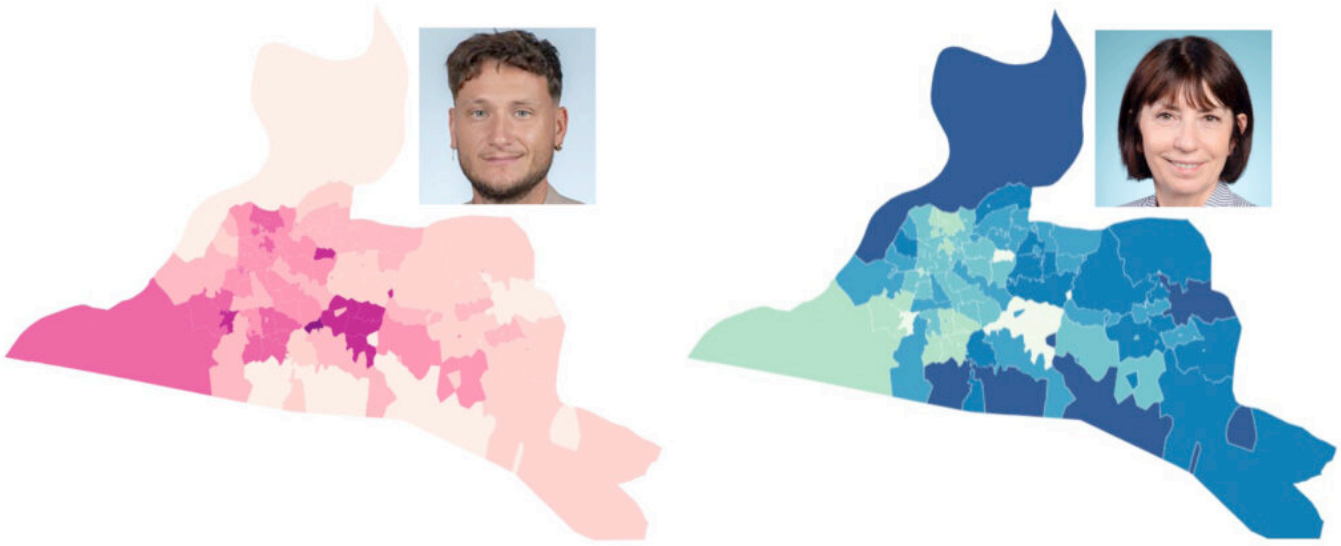
c'est nécessaire, d'appuyer des opérations de secours ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental ?
« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »

(cartes interactives) Législatives 2024 sur Avignon : les résultats par bureaux de vote

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Raphaël Arnault (La France Insoumise) a emporté le 7 juillet 2024 la première circonscription de Vaucluse (Avignon, Le Pontet et Morières-lès-Avignon) avec 54,98% des voix exprimées contre 45,02% pour sa rivale Catherine Jaouen (Rassemblement National).

Avec 60,44% des voix exprimées, c'est sur Avignon que le candidat Mélenchoniste a réellement bâti sa victoire. Voici, avec ces cartes interactives, le score des deux candidats dans tous les bureaux de vote de la cité des papes.

DP

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Inéligibilité des fichés S : le député de Vaucluse dénonce une élimination des opposants politiques



Alors que la députée LR Virginie Duby-Muller vient de déposer une proposition de loi visant à interdire l'élection des personnes fichées S, Raphaël Arnault, nouveau député de Vaucluse, se sent particulièrement visé par cette mesure et dénonce « une dérive autoritaire » ainsi « qu'une volonté d'éliminer les opposants politiques lors de futures élections ».

Réélue pour un 4e mandat, Virginie Duby-Muller, la députée LR (Les Républicains) de la 4e circonscription de Haute Savoie, vient de déposer une proposition de loi « visant à rendre inéligible les personnes inscrites à la catégorie 'atteinte à la sûreté de l'Etat' du fichier des personnes recherchées ». Dans son collimateur, ce que l'on appelle plus communément les 'fichés S'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Des questions de sécurité et de sureté nationale ?

« Dans un monde toujours plus violent et instable, il est de la responsabilité du législateur de protéger les institutions de la République afin d'empêcher d'accéder à certaines fonctions politiques des personnes dangereuses et dont les intentions violentes visent à créer les conditions du chaos dans notre pays, explique Virginie Duby-Muller. Il en va du maintien de l'ordre public et de la protection de la sûreté de l'Etat. »

« Les parlementaires en tant qu'élus de la Nation sont amenés à occuper des fonctions spécifiques dans nos institutions politiques et à disposer de pouvoirs qui imposent une grande responsabilité, poursuit la parlementaire. On ne peut que s'interroger sur la pertinence d'autoriser un individu fiché pouvant mettre en péril la sûreté de l'Etat de pouvoir accéder à des informations ou à des lieux sensibles sans préavis et sans limitation de sécurité. Cela pose la question de la sécurité et de la sureté nationale. »



Virginie Duby-Muller, députée LR (Les Républicains) de la 4e circonscription de Haute Savoie, à l'origine de la proposition de loi « visant à rendre inéligible les personnes inscrites à la catégorie 'atteinte à la sûreté de l'Etat' du fichier des personnes recherchées ». Crédit : Les Républicains à l'Assemblée nationale

Un agent de sécurité perdra son emploi, pas un député

« Dans le reste de la société, un agent de sécurité perdra son emploi immédiatement pour des raisons de sûreté à partir du moment où il est fiché S, rappelle la députée LR. Pourtant à un poste de responsabilité, tel qu'élu de la Nation, aucun contrôle à priori n'est effectué. Les élections législatives anticipées du 30 juin et du 7 juillet 2024 ont démontré qu'il est possible pour un individu fiché S de se faire élire à la fonction de député. »

Pour éviter cela, la députée haut-savoyarde propose « d'instaurer un ciblage des candidatures aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

élections », quel que soit le type de scrutin (scrutin de liste, scrutin binominal ou scrutin uninominal) afin de permettre au préfet de vérifier si le candidat est fiché S lors des déclarations de candidatures. Objectif : avoir la possibilité de la refuser et permettre de la remplacer dans un délai de 24h. En cas de rejet, il sera possible pour le candidat de contester sous 24 h cette décision auprès du tribunal administratif qui aura alors 3 jours pour se prononcer. Sans jugement rendu dans ce délai de 72h, la candidature serait alors validée.

> Avignon : le LFI Raphaël Arnault fait barrage au grand chelem du RN en Vaucluse

Le député de la 1re circonscription de Vaucluse dans le collimateur

Virginie Duby-Muller ne s'en cache pas, cette proposition de loi cible tout particulièrement Raphaël Arnault, le nouveau député de la 1re circonscription de Vaucluse. Militant antifa lyonnais revendiqué, la candidature de ce dernier avait suscité une levée de bouclier, puis un ralliement à l'occasion du second tour, en raison de son profil d'ultra-gauche et de son passé à la tête de l'organisation antifasciste La Jeune garde dont il est membre fondateur. C'est manifestement à ce titre, qu'il serait fiché S par plusieurs services de police et de renseignements.

Cependant, en général le fiché S ne sait pas qu'il l'est. L'intérêt étant effectivement qu'il l'ignore afin de pouvoir le surveiller plus facilement. De fait, certain candidat le découvrirait lors de leur dépôt de candidature, ou éventuellement lors de leur rejet alors que ce document n'a aucune valeur juridique.

> « Un pas de plus dans la dérive autoritaire de la droite française dite 'républicaine'. »
>
> *Raphaël Arnault, député de la 1re circonscription de Vaucluse*

« Si cette proposition arrive dans un contexte particulier, certainement liée à mon arrivée à l'Assemblée nationale, elle constitue un pas de plus dans la dérive autoritaire de la droite française dite 'républicaine', réagit d'ailleurs Raphaël Arnault. Il s'agit purement et simplement de la volonté d'éliminer leurs opposants politiques lors de futures élections.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



C’est au titre notamment de son activisme au sein l’organisation antifasciste lyonnaise La Jeune garde dont il est membre fondateur, que Raphaël Arnault serait fiché S par plusieurs services de police et de renseignements en tant que militant de ‘l’ultra-gauche’. Crédit : X/Raphaël Arnault

Un non-sens juridique ?

« Cette proposition de loi est d’abord un non-sens juridique, poursuit le député LFI vauclusien élu sous l’étiquette Nouveau Front Populaire. En droit, seule une condamnation par un tribunal peut empêcher l’exercice d’un droit civique : être candidat à une élection en est un. Or, il est bon de rappeler que la fiche S n’est pas une condamnation par un tribunal. Si l’on se réfère à la commission du Sénat à ce sujet, la fiche S est attribuée de manière arbitraire par les services de renseignements pour ficher une personne. On apprend qu’elle peut être déposée par n’importe quel policier anonymement. Autrement dit, n’importe quel policier pourrait décider d’empêcher n’importe quel militant de se présenter à des élections. Par ailleurs, il existe 16 types de fiche S dont un seul réservé aux terroristes. Aujourd’hui des lycéens qui ont bloqué leur lycée contre Parcursup se voit fiché S, des syndicalistes, des militants écologistes… En clair : des personnes s’opposant aux politiques anti-sociales et anti-écologiques des gouvernements néolibéraux ou encore s’opposant aux violences des milices néo-fascistes. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Revendiquant son opposition « aux gouvernements néolibéraux » ainsi « qu'aux néo-fascistes », Raphaël Arnault s'est félicité d'avoir voté lors des dernières élections au sein de l'Assemblée sans serrer la main des jeunes élus du Rassemblement national désignés secrétaires pour cette séance. Crédit DR

Pour un moratoire sur le fichage de militants politiques

« Cette proposition de loi est donc un retour en force de l'arbitraire et de l'autoritarisme, insiste Raphaël Arnault. Des personnes que les institutions policières ont décidé de ficher pourraient se voir privées d'un de leur droit de citoyen élémentaire. C'est une atteinte grave à plusieurs libertés fondamentales. Nous ne laisserons pas passer ces attaques liberticides à l'Assemblée. Au contraire, nous proposerons un moratoire sur le fichage de militants politiques. Parce que la démocratie en dépend, les libertés fondamentales doivent être protégées de l'arbitraire des gouvernements. »

3 000 fichés S pour 'Ultra-gauche'

En France, on comptabiliserait plus de 30 000 personnes fichées S sur les 620 000 individus apparaissant dans les différents fichiers mis à la disposition des forces de sécurité au sein du FPR (Fichier des personnes recherchées), soit respectivement 0,04% et 0,91% de la population.

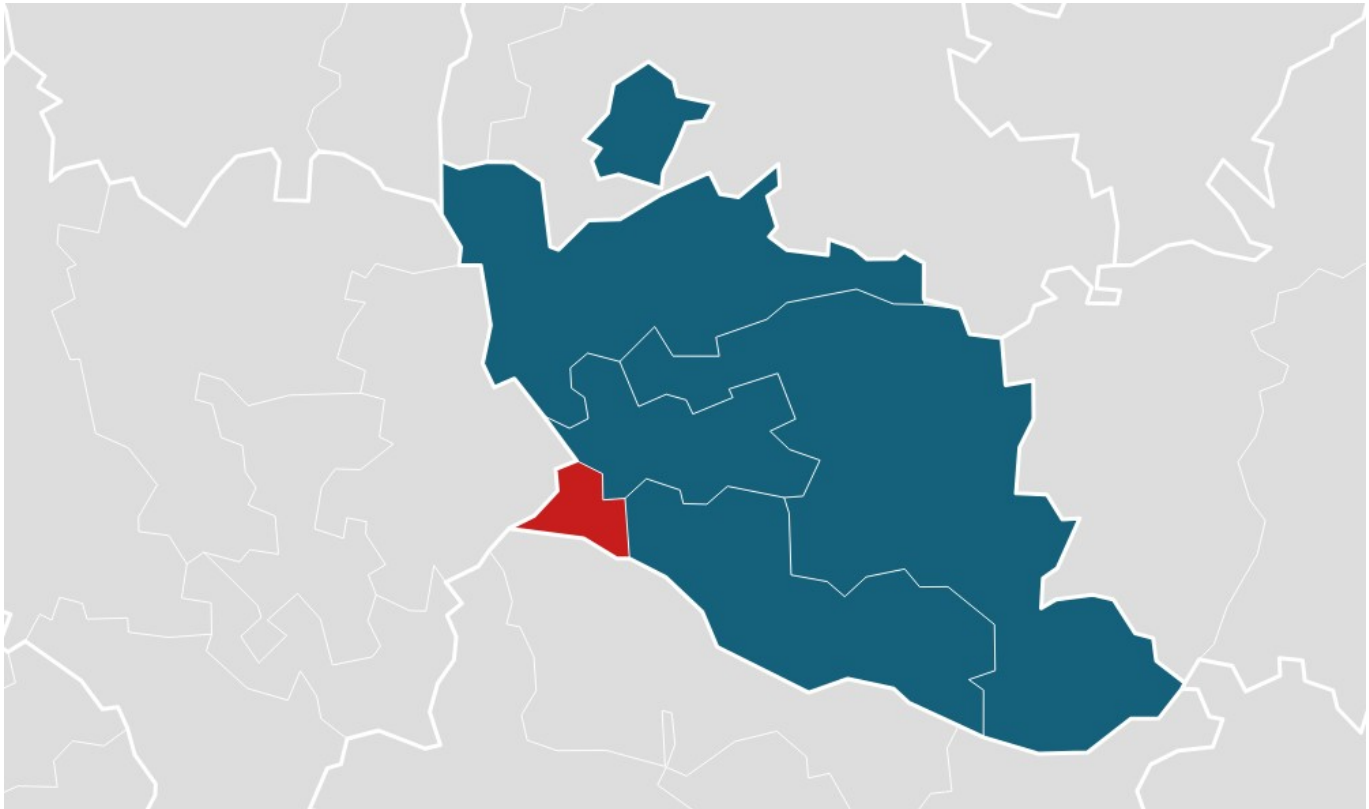
Au total, une vingtaine de catégories composent ce fichier ou pour certaines il ne s'agit que de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

surveillance n'entraînant aucune action automatique de coercition à l'encontre d'une personne.
Par exemple, ce fichier est ainsi composé notamment de fichés 'E' (police générale des étrangers), 'IT' (interdiction du territoire), 'R' (opposition à résidence en France), 'TE' (opposition à l'entrée en France), 'AL' (aliénés), 'M' (mineurs fugueurs), 'V' (évadés), 'J' et 'PJ' (recherches de police judiciaire), 'T' (débiteurs envers le Trésor) ou bien encore 'S' (sûreté de l'Etat)…
En France, selon nos confrères de Libération sur ces 30 000 personnes fichées S, environ 3 000 le seraient pour 'ultra-gauche' (0,004% de la population). Dans le même temps, selon le ministre de l'Intérieur près de 10 000 personnes seraient suivies pour leur appartenance à cette mouvance en France.

Vaucluse, à droite toute ! Avignon, à gauche toute !



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Par rapport aux élections législatives de 2022, le RN gagne la 5e circonscription qui lui manquait. Cependant, dans le même temps le parti lepéniste perd la 1re circonscription qui place en tête l'antifa LFI Raphaël Arnault empêchant ainsi le RN de faire le grand chelem dans le département. Pour ce second tour, le Vaucluse reste cependant largement une terre RN avec 143 574 voix (56,36%) face au Nouveau Front de Populaire (100 198 voix et 43,02% des suffrages).

Contrairement au Gard où le parti lepéniste a raflé la mise en enlevant la totalité des 6 sièges de députés du département, le Vaucluse en conserve 4 sur 5. Déjà, la semaine dernière dans la 3e circonscription, Hervé de Lépinau avait été réélu dès le 1er tour (53,51% des suffrages). Dans sa permanence de Carpentras, hier soir la déception des militants se lisait sur tous les visages. « Le Vaucluse a relevé la tête, mais ailleurs, les magouilles LFI-Macron ont joué à fond. Ce qui est sûr, c'est qu'à la prochaine élection, on va cartonner » a averti le député.

Dans la 2e circonscription, Bénédicte Auzanot a été réélue avec 56,92% des voix face à Patrick Blanes pour l'Union de la Gauche (43,08%). Par ailleurs, dans la 4e, Marie- France Lorho avait pour sa part failli être réélue au soir du 1er tour à une soixantaine de voix près. Finalement, le RN est repassé haut la main (65,43%) face à Monia Galvez (34,57%). Enfin, dans la 5e délaissée par le sortant Jean-François Lovisolo au soir des Européennes, c'est la RN Catherine Rimbert qui s'est imposée avec 55,39% contre 44,61% pour Céline Celce.

La 1re au centre de toutes les attentions

La 1re circonscription (Avignon-Morières-Le Pontet) où, dans le passé ont été élus les socialistes Henri Duffaut, Dominique Taddéi, Guy Ravier, Elisabeth Guigou, Cécile Helle et Michèle Fournier-Armand, voit l'élection du controversé Raphaël Arnault qui est passé avec 54,98% des voix face à la frontiste Catherine Jaouen (45,02%).

Dans cette circonscription, c'est Avignon qui a fait la différence pour le Nouveau front populaire avec 18 863 voix pour Raphaël Arnault (60,44%) contre 12 346 pour la sortante RN Catherine Jaouen (39,56%) qui, en revanche est arrivée en tête à Morières (65,92%) et au Pontet (58,47%).

> « Avec moi, l'anti-fascisme entre à l'Assemblée Nationale. »
>
> *Raphaël Arnault, nouveau député de la 1re circonscription de Vaucluse*

« Nous, les militants de terrain, on a subi une violence folle de l'extrême droite sur le terrain, a déclaré le vainqueur venu célébrer son succès sous les fenêtres de la mairie de la cité des papes. Avec moi, l'anti-fascisme entre à l'Assemblée Nationale. Malgré l'acharnement des medias contre nous, les fake news, on a contrecarré le RN. Le dissident Philippe Pascal nous a soutenus dès le soir du 1er tour, on a fait du porte à porte, les marchés et ça a payé. C'est une victoire de toutes les forces de gauche, des militants de tous âges. Il faut résister. Hier soir, une manifestation spontanée a eu lieu devant la Mairie. Les gens étaient soulagés, les LGBT, les bi-nationaux, les musulmans, les républicains, les juifs, le peuple de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

gauche ». D'ailleurs Cécile Helle, la maire d'Avignon qui avait soutenu une liste dissidente au premier tour, l'a souligné : « Avignon n'a pas failli, la dynamique collective du NFP a fonctionné à plein ».

> « Le grand chelem pour le RN, ce sera la prochaine fois. »
>
> *Thierry d'Aigremont, secrétaire départemental RN du Vaucluse*

Autre son de cloche du côté du référent du RN en Vaucluse, Thierry d'Aigremont. Après ce 'retournement national' qu'aucun sondeur ni commentateur n'avait vu venir, le secrétaire départemental lepéniste reconnaît « un défaite cinglante » de son camp. Mails il insiste : « Un 'fiché S au Palais Bourbon, c'est une atteinte à la sûreté de l'Etat. Nous ne lâcherons pas. La France va être ingouvernable. Le grand chelem pour le RN, ce sera la prochaine fois. »

Le RN reçu 4 sur 5 en Vaucluse

Plus en détail, dans la 2e circonscription, la sortante lepéniste Bénédicte Auzanot a réalisé de hauts scores à Caumont (62,71%), au Thor (58,37%), à Cavaillon (58,21%) et à l'Isle-sur-la-Sorgue (54,96%). Son opposant Patrick Blanes, fataliste l'a reconnu, « Vous ne pouvez pas changer la décision des électeurs ».

Pour sa part, Marie-France Lorho a été confortée dans la 4e avec 75% des voix à Piolenc contre 25% pour Monia Galvez (NFP), 79,93% à Lamotte-du-Rhône, 71,64% à Châteauneuf-du-Pape, 71,36% à Uchaux, 71,26 à Jonquières, 66,61% à Sérignan, 65,92% à Orange, 65,71% à Beaumes-de-Venise. Elle dénonce : « Tous ces retraits, ces désistements, c'est une mascarade, on se fout des Français, on nous fait prendre les vessies pour des lanternes. Je m'inquiète pour le fonctionnement de l'hémicycle, on a déjà vu ce que ça donnait avec la NUPES dans la précédente législature. Au bout de quelques semaines, c'est le NFP qui va éclater en mille morceaux. Mais heureusement, chez nous, un nouvel élan est né ».

Enfin dans la 5e circonscription où l'ancien secrétaire fédéral du PS vauclusien et député sortant macroniste Jean-François Lovisolo ne s'est pas représenté, c'est la RN Catherine Rimbert, conseillère régionale qui l'a emporté dans un duel avec Céline Calce (55,4% contre 44,6%).

« Ce n'était pas facile dans ce bastion, mais heureusement les électeurs ne se sont pas laissé infantiliser par les consignes de vote. Et je serai la représentante de tous les Vauclusiens à l'Assemblée ». Elle a totalisé 66,67% des voix à Violès, 65,54% à Sarrians, 64,90% à Aubignan, 64,78% à Gargas. En revanche Céline Celce réalise un excellent score dans l'un des plus petits villages de Vaucluse, Auribeau 81,25% avec 39 voix contre 18,75% et 9 voix pour la nouvelle élue RN.

Au final, la participation en Vaucluse pour ce second tour est de 67,14%. Globalement, le RN s'impose avec 143 574 voix (56,36%) face au Nouveau front populaire (100 198 voix et 43,02% des suffrages). Soit 43 376 votes de plus.

Un seul point commun : la détestation du Président de la République

Maintenant que le second tour est passé, on attend toujours la clarification. Rien n'est réglé puisqu'aucun des 3 blocs n'a de majorité. Et les questions qui se posent sont innombrables. Et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

maintenant quelle majorité ? Qui à Matignon ? Pour quoi faire ? Les analystes y vont de leurs commentaires et se désolent. Après ces alliances contre nature, quel gâchis. Que de fractures entre français. Une coalition de bric et de broc, un président dont le parti est arrivé derrière le NFP et devant le RN, coincé entre les extrêmes qui n'ont qu'un point commun, la détestation du Président de la République. La gauche fait un carton, l'ex-majorité présidentielle fait ses cartons. Remontada de la gauche, étiolement du macronisme.

Il est vrai que l'ampleur des désistements a notoirement modifié la physionomie du scrutin entre les 2 tours. Le RN qui était donné vainqueur, aux portes du pouvoir, se retrouve 3e en raison du Front républicain. Entre les Français lepénistes qui sont frustrés à cause du tir de barrage anti-RN, ceux qui ont suivi les consignes et voté pour un candidat qui ne représentait pas leur sensibilité politique, ceux qui n'ont pas envie d'une majorité de gauche avec LFI, la France sera encore moins gouvernable qu'avant la dissolution-surprise…

A l'heure qu'il est, l'Union de la Gauche disposerait, selon le Ministère de l'Intérieur, de 182 sièges, Ensemble de 168 (alors qu'Emmanuel Macron bénéficiait d'un confortable matelas de 245 députés), le RN de 143 (lui qui n'en avait que 6 en 2012 et 89 avant la dissolution).

Un calendrier chargé pour le maître des horloges

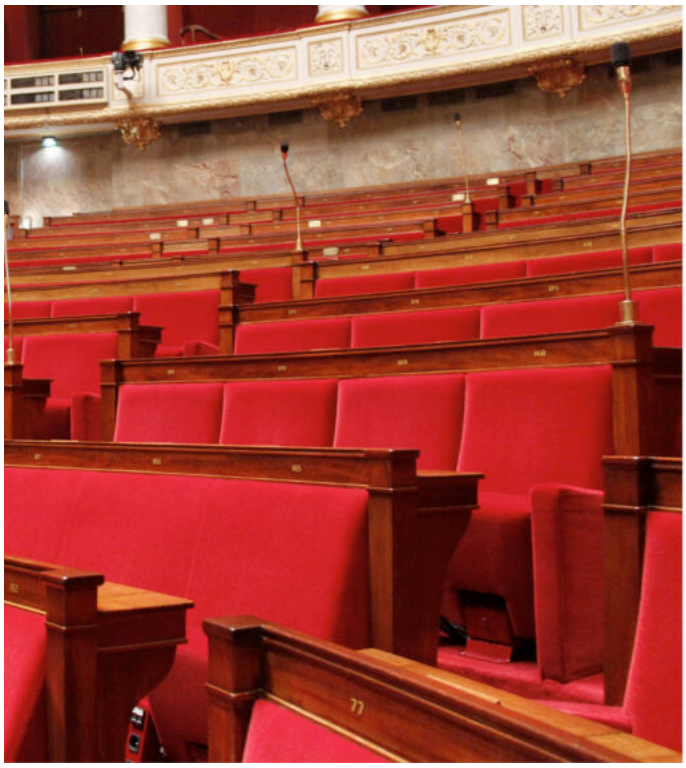
Le calendrier de la semaine qui s'ouvre est plutôt chargé : déplacement dès demain du Président Macron à Washington pour les 75 ans de l'OTAN, retour à l'Elysée le 11, puis défilé du 14 juillet. La 1ère séance de l'Assemblée Nationale est prévue le 18 juillet, avec l'élection du ou de la présidente, des vice-présidents, des présidents des 8 commissions dont celle des Finances, des questeurs, des présidents de groupes (15 élus au moins pour en constituer un) et enfin la Cérémonie des Jeux Olympiques sur la Seine le 26 juillet.

On se souvient que lorsque Gérard Collomb avait démissionné après notamment l'affaire Benalla le 3 octobre 2018, il avait fallu 13 jours à Emmanuel Macron, maître des horloges, pour nommer Christophe Castaner au Ministère de l'Intérieur.

Avignon : le LFI Raphaël Arnault fait barrage au grand chelem du RN en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026





C'était la circonscription où l'union de la gauche avait le plus de chance de l'emporter : la 1re. Celle regroupant les communes d'Avignon, Morières et Le Pontet. En effet, même si c'était l'élue sortante RN Catherine Jaouen qui était arrivée en tête au premier tour, le profil de la circonscription est plutôt favorable à la gauche.

Les divisions de la gauche avait cependant suscité quelques interrogations suite au parachutage de Raphaël Arnault, candidat polémique LFI, qui avait débouché sur la constitution d'une liste dissidente soutenue par la maire socialiste d'Avignon, Cécile Helle, et le sénateur socialiste, Lucien Stanzione.
Après avoir fini en 2e position (derrière le RN), mais première force de gauche l'anti-fa Raphaël Arnault a pu bénéficier de l'union de la gauche pour le 2e tour.

Au final, ce dernier l'emporte avec 54,98% (22 883 voix) contre 45,02% pour sa rivale RN (18 739 voix). Pourtant ce n'était pas gagné car le candidat LFI avec 1 300 voix a reprendre à Morières-lès-Avignon et 1 000 au Pontet. En faisant le plein sur Avignon (60,44%), il va finalement récupérer 6 500 voix. De quoi devenir député de la 1re circonscription de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La maire d'Avignon veut faire barrage au RN dans la 1re circonscription de Vaucluse





Cécile Helle, maire d'Avignon, vient de clarifier sa position dans le cadre du second tour des élections législatives dans la 1re circonscription de Vaucluse qui se tiendra dimanche 7 juillet prochain.
Lors du premier tour, les électeurs d''Avignon, Morières-lès-Avignon et Le Pontet ont placé en tête la RN Catherine Jaouen avec 34,62%.

Derrière, la question était de savoir qui arriverait en 2e position entre le candidat LFI, Raphaël Arnault, militant lyonnais antifa parachuté par les instances nationales, et Philippe Pascal, figure de gauche locale notamment soutenue par la maire socialiste Cécile Helle ou bien encore le sénateur socialiste Lucien Stanzione. Au final, avec 24,76% Raphaël Arnault devance sèchement Philippe Pascal (18,27 %).

> « La lutte contre l'extrême-droite est depuis toujours l'un des fondements de mon engagement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cécile Helle, maire d'Avignon

« Le risque d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale pour le RN est aujourd'hui bien réel et je suis comme tous les démocrates, inquiète pour l'avenir de notre pays, explique-t-elle. C'est une perspective à laquelle je ne peux bien sûr me résigner puisque la lutte contre l'extrême-droite est depuis toujours l'un des fondements de mon engagement. J'en appelle donc à toutes les électrices et tous les électeurs de la 1re circonscription de Vaucluse pour avoir un vote clair le dimanche 7 juillet prochain pour le candidat du Nouveau Front Populaire afin de faire barrage à l'extrême-droite. »

Le report des voix de Philippe Pascal et, plus encore, celles de la macroniste Malika Di Fraja, (16,13%), devrait être déterminant pour assurer la victoire à l'un ou l'autre des camps. Pour la gauche, le risque est de reproduire le scénario de 2022 où le candidat Insoumis de la Nupes, Farid Faryssy, n'avait pas fait le plein de voix dans cette circonscription plutôt qualifiée de gauche.

La résistance d'Avignon face au Rassemblement national

« Hier soir, les résultats des élections législatives ont permis une nouvelle fois de constater la résistance de la ville d'Avignon face à l'avancée du Rassemblement National dans notre pays, et dans le département de Vaucluse, se félicite justement Cécile Helle. La gauche du Nouveau Front Populaire totalise en effet près de 48% des voix, soit 20 points de plus qu'au niveau national. J'y vois évidemment le résultat de la politique que nous conduisons, nous qui incarnons localement avec la majorité municipale depuis plus de 10 ans le Front Populaire. Mais j'y vois aussi la résistance d'Avignon, la Républicaine, d'Avignon, en festival qui debout et avec courage, fait face depuis toujours, à la menace de l'extrême-droite. J'y vois enfin l'espoir que suscite auprès d'une partie des Françaises et des Français le programme social très ambitieux porté par l'union des forces de gauche et écologistes dans cette élection. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !